

Appel à Don

Comme vous le savez, le coût de l'énergie a déjà augmenté de façon très préoccupante cette année. Cette hausse peut perdurer au cours des prochains mois voire s'amplifier.

Il nous faut donc anticiper cette hausse des charges qui concerne jusqu'à présent environ 35% des dépenses de la Paroisse. Sans action de notre part, la proportion sera encore plus élevée prochainement, nuisant gravement à la bonne gestion de nos finances.

Par conséquent, nous allons être obligés d'avoir une vigilance accrue sur le chauffage des lieux concernés et principalement au sein des églises. C'est pourquoi, afin de limiter des restrictions drastiques de ce chauffage en période hivernale, nous faisons appel à votre générosité.

C'est donc un « **DON PAROISSE** » qui est proposé par notre Paroisse St Vincent de l'Hermitage. Afin de bénéficier d'une déduction fiscale, il faut faire ce « Don Paroisse » en le spécifiant clairement et en l'envoyant au Diocèse avec le coupon officiel ci-dessous. L'Association Diocésaine de Valence encaissera le don, fera des reçus fiscaux aux donateurs et reversera la **TOTALITÉ** à la Paroisse St Vincent de l'Hermitage

Conscient de l'effort demandé, je vous remercie d'avance de votre aide précieuse.

Père Benjamin LATOUCHE

✂-----

Bulletin de souscription au Don Paroisse de St Vincent de l'Hermitage

Secrétariat paroissial - 2 place de l'église – 26600 TAIN L'HERMITAGE

Nom : Prénom : Mail :

Adresse complète :

Je fais un Don Paroisse de Euros.

Je ne désire pas de reçu fiscal, j'établis mon chèque à l'ordre de la paroisse Saint Vincent de l'Hermitage.

Je souhaite obtenir un reçu pour déduction fiscale, j'établis mon chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Valence et je l'envoie 11 rue du Clos Gaillard – 26000 Valence

Date et Signature

Informations sur le traitement de vos données personnelles (RGPD) : Les informations que vous nous fournissez sur ce formulaire sont traitées, par votre paroisse et l'Association Diocésaine de Valence (ADV) qui est responsable de traitement, à des fins de gestion administrative et fiscale de votre don ainsi que pour le suivi des relations avec les donateurs du diocèse. Ces traitements sont fondés sur l'exécution d'un contrat unilatéral, une obligation légale et l'intérêt légitime de la paroisse et du diocèse. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de retrait de votre consentement si les conditions d'exercice dont remplies en nous contactant à droits@valence.cef.fr ou à ADV – Service Gestion des Droits, 11 rue du Clos Gaillard – BP 825 -26008 Valence cedex. Pour plus de renseignement et pour toute demande vous pouvez contacter notre DPO à dpo.diocesevalence@phygitalaw.com et consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet <https://valence.cef.fr>